

## PV de l'Assemblée du mardi 30 mai 2017, 17h15, salle 4030

**Personnes présentes** : Aberson Michel, André Jérôme, Bielman Anne, Bouvier David, Capponi Matteo, Dubosson-Sbriglione Lara, Eller Audrey, Es-Borrat Julien, Fuchs Michel, Golay Charlotte, Greger Daniela, Haefliger Dorothee, Lonfat Nicolas, Lovey Aude, Mouquin Marc, Oppliger Claire, Osdautaj Laura, Panchard Christophe, Pingoud Julien, Pop Laureline, Schilliger Marc, Spühler Alexandra, Thévenaz Olivier, Van Mal-Maeder Danielle, Widmer Marie.

**Personnes excusées** : Baeriswyl Philippe, Centlivres Claude-Emmanuelle, Cesca Ombretta, Chevalley Eric, Cramatte Cédric, Dubois Yves, Lanthemann Fanny, Lenzo Marchese Giuseppina, Luginbühl Thierry, Maire Brigitte, Voelke Pierre.

### 1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière AG

L'OJ et le PV de la dernière Assemblée sont approuvés par les membres.

### 2. Validations : discussion avec Olivier Bianchi et Johanne Jordan

O. Bianchi et J. Jordan ont été mandatés par le Décanat afin de rappeler et d'expliciter les consignes qui figuraient dans le courriel du 9 mars adressé par le Décanat à tous les enseignants à propos des abandons et des défauts de présentations dans le cadre des validations.

Pour rappel le mail du 9 mars précisait que :

- En seconde partie BA, tout-e étudiant-e est **tenu-e de réaliser une seconde tentative**: aucun résultat en première tentative ne peut être pris en compte dans le calcul de la tolérance à crédits ([REBA](#), art. 30 al. 3).
- Lorsque les **validations** sont **notées**, un-e étudiant-e **qui ne se présente pas** à une **validation** ou **qui néglige de rendre un travail** alors qu'un délai lui a été fixé doit être sanctionné-e de la **note zéro** pour abandon/défaut de présentation ([REBA](#), art. 34 al. 4). En première tentative, ce zéro entraîne un échec simple qui doit être rattrapé par une seconde tentative. En **seconde tentative**, le zéro entraîne l'**échec définitif** à la discipline ([REBA](#), art. 30 al. 6).
- Lorsque les **validations** ne sont **pas notées** (réussi/échoué), tout abandon/défaut de présentation à une **validation** doit être sanctionné par la **saisie d'un échec ET doit être signalé au secrétariat des étudiant-e-s** ([info.lettres@unil.ch](mailto:info.lettres@unil.ch)). La situation de l'étudiant-e est alors examinée: s'il s'agit d'une première tentative, l'étudiant-e est astreint-e à réaliser une seconde tentative. S'il s'agit d'une seconde tentative, un **échec définitif** à la discipline est prononcé.

O. Bianchi rappelle qu'il est important que les enseignants définissent, au début de l'année, des règles claires en matière de validation (type de travail à rendre, possibilité d'améliorer le travail ou non, renvoi à un autre cours le cas échéant). Ces règles doivent être clairement annoncées aux étudiants par oral ou par écrit, et pour chaque enseignement. Le délai de

reddition d'un travail (oral ou écrit, TP, exercices, etc.) doit être, lui aussi, clairement annoncé aux étudiants qu'il s'agisse d'une première ou d'une seconde tentative.

Les enseignants de l'ASA s'accordent sur le principe de fixer une date de reddition des travaux et de la communiquer aux étudiants sur les supports de cours distribués en classe et ou mis sur Moodle et affichés sur les panneaux (par exemple sur les descriptifs et programmes des cours/séminaires).

O. Bianchi rappelle également que les étudiants ont la possibilité de se désinscrire d'un enseignement jusqu'à deux semaines avant la fin du délai de reddition des travaux. Cette désinscription ne peut se faire qu'au moyen du formulaire de désinscription que les étudiants doivent télécharger sur le site de la Faculté. Une fois complété, celui-ci doit être daté et signé par l'enseignant concerné, puis transmis au secrétariat des étudiants. C'est la date de la signature par l'enseignant qui fait foi. Passé ce délai, la non reddition du travail est considérée comme un abandon et les enseignants doivent signaler les abandons au secrétariat.

### **3. Informations sur le budget 2018 et sur la CPA-ASA**

#### a) Budget 2018 :

La Présidente a le plaisir d'informer l'Assemblée que le budget a été accepté l'exception de quelques coupes en ce qui concerne les achats de livres et les frais de traduction (pour les traductions, une solution de secours a néanmoins pu être trouvée).

#### b) CPA-ASA :

Linguistique diachronique, succession R. Wachter – La CPA a pris note de la position de l'ASA en ce qui concerne le poste en Linguistique diachronique. Le Doyen informe que la discussion se poursuit au sein de la SLI.

Archéologie classique, succession K. Reber – A propos du poste de PO en archéologie classique auquel s'ajoute la direction de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG), la Présidente et K. Reber ont été convoqués et entendus par le Doyen. La discussion doit se poursuivre avec la Direction.

Archéologie provinciale-romaine, succession M. Fuchs – La CPA n'est pas favorable à la proposition faite par l'ASA de transformer le poste de PA en deux postes de MER à 40%. En outre, elle considère que le profil du poste est trop ciblé et qu'il doit être élargi pour permettre à plus de candidats de postuler. La Présidente informe l'Assemblée que les discussions vont se poursuivre.

### **4. Information sur la BCUD**

La Présidente informe l'Assemblée que depuis la dernière AG, elle n'a reçu aucune doléance à propos de Renouvaud. Un appel est encore une fois lancé à l'Assemblée : les personnes qui souhaitent adresser des remarques à propos du nouveau système doivent le faire jusqu'au 15 juin et par mail auprès de la Présidente.

La Présidente prie l'Assemblée de prendre note de la nouvelle adresse mail de Mme F. Dell'Oro : [Antiquite@bcu.unil.ch](mailto:Antiquite@bcu.unil.ch)

Elle rappelle également les horaires de Mme Dell'Oro : mardi-jeudi matin.

Enfin, en réponse à l'appel du Décanat, M. Fuchs est désigné comme délégué de l'ASA pour la CEAB.

### **5. Examens**

Aucun problème n'est signalé en ce qui concerne l'organisation de la prochaine session d'examens.

### **6. Cartons**

La Présidente rappelle que les cartons s'empilent dans les couloirs et dans les bureaux de l'ASA, et que nous sommes tenus d'évacuer nous-mêmes ces déchets jusqu'aux bennes qui se trouvent au niveau 2. Quelques personnes présentes dans l'Assemblée se portent volontaires pour effectuer cette tâche.

### **7. Divers et propositions individuelles**

FELRA : Dès l'année prochaine, la fondation FELRA (Fondation pour l'encouragement du latin, la recherche et l'archéologie) remettra deux prix afin de récompenser le meilleur mémoire de master et la meilleure thèse de doctorat

Bibliothèque de F. Spaltenstein : Une partie de la bibliothèque de F. Spaltenstein a été léguée aux étudiants ; elle est à disposition dans le cœur de section. Ces ouvrages ne seront pas empruntables à la maison mais pourront être consultés sur place, en espérant qu'ils ne disparaîtront pas.

Clés : Les nouvelles serrures ont été installées dans tous les locaux de l'ASA et aucun problème n'est signalé si ce n'est que le local de céramique du niveau 1 se ferme automatiquement à 20h00. Les archéologues devront prendre contact avec le secrétariat pour demander une extension de cet horaire.

Présentation d'une nouvelle association de l'ASA : Meduobranes est une association d'étudiants de l'ASA qui a pour but la reconstitution historique et l'archéologie expérimentale gallo-romaine. Elle s'intéresse en particulier au brassage artisanal de cervoise et aux pratiques culinaires des populations de la Gaule de la fin de l'Age du Fer à la fin de la période romaine. Fondée il y a une année, les membres de cette association, se consacrent à la médiation culturelle en participant à divers événements et manifestations. Meduobranes est à la recherche de nouveaux membres.

Achats de livres : Des étudiants de l'ASA demandent s'il est possible d'acheter un dictionnaire de latin et un dictionnaire de grec pour le cœur de section. La Présidente cherchera une solution pour ces acquisitions.

L'Association Hélios remercie les prof. A. Bielman et D. van Mal-Maeder de lui avoir fait don de nombreux livres. La vente de ceux-ci a été un grand succès et l'Association souhaite réitérer cette action l'année prochaine, c'est pourquoi elle lance d'ores et déjà un appel à tous les enseignants de l'ASA qui souhaiteraient se défaire d'une partie de leur bibliothèque.